



Le Baromètre Entreprises de la branche professionnelle des entreprises d'architecture présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



### REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises de la branche tend à décroître (-4,2 %).

La valeur assez importante du taux de rotation (18,9 %) laisse supposer d'importants mouvements dans les structures

### Entreprises employées en 2020

			
<b>Entreprises employées</b>	<b>8 704</b>	<b>9 124</b>	<b>98 229</b>
<b>Évolution 2019-2020 (%)</b>	<b>- 4,2</b>	<b>- 3,6</b>	<b>- 2,1</b>
<b>Taux d'entrée (%)</b>	<b>16,8</b>	<b>17,2</b>	<b>15,4</b>
<b>Taux de sortie (%)</b>	<b>21,0</b>	<b>20,7</b>	<b>17,5</b>
<b>Taux de rotation (%)</b>	<b>18,9</b>	<b>19,0</b>	<b>16,4</b>

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2019-2020.

Champ: territoire métropolitain.



**Entreprise employeuse**: entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements. Elle emploie des salariés, relève du champ de l'OMPL et cotise à l'OPCO EP.

**Taux d'entrée**: nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

**Taux de sortie**: nombre d'entreprises ne cotisant plus à OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

**Taux de rotation**: moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

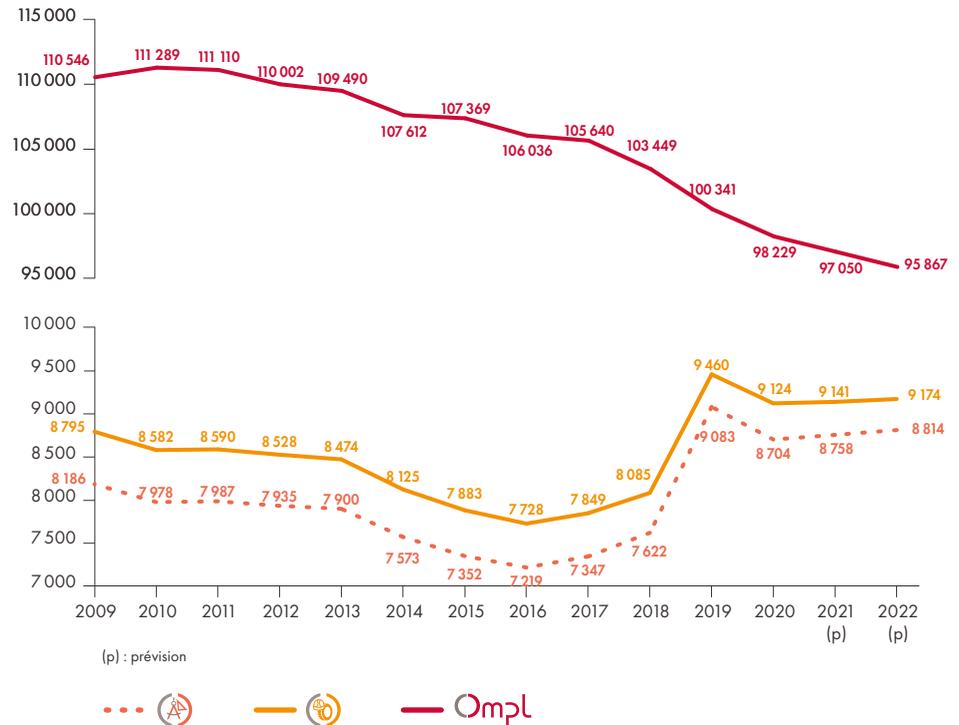




## PLUS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses de la branche a augmenté (+ 518 unités). La tendance a connu une inflexion en 2019.

## Évolution du nombre d'entreprises employeuses



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



## SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

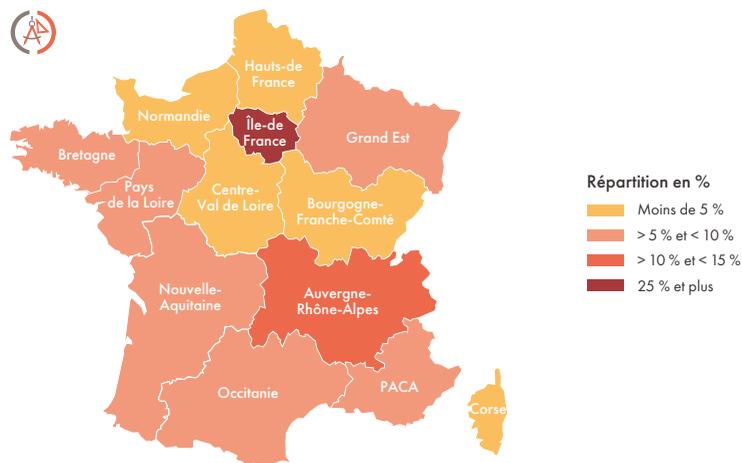
La concentration territoriale des entreprises de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

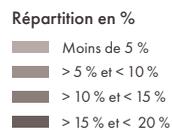
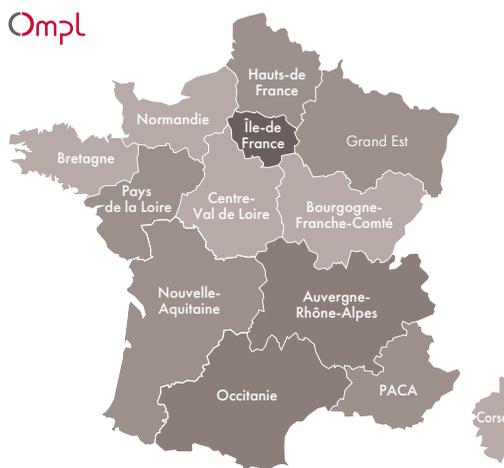
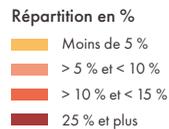
Les trois régions accueillant le plus d'entreprises employeuses sont :

- l'Île-de-France (27,9 %) ;
- l'Auvergne-Rhône-Alpes (14,1 %) ;
- la Nouvelle-Aquitaine (9,5 %).

À l'opposé, la Corse en accueille une part très réduite (0,7 %).

## Répartition régionale des entreprises employeuses (%)





Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2020.